



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) a été saisie le jeudi, 18 janvier 2024 par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'une note technique présentée par les Associations de Presse, relative à l'examen de la situation actuelle des médias.

En conséquence, la Haute Autorité de la Communication (HAC) invite les Associations signataires de la note technique à une réunion d'échanges le mardi, 23 janvier 2024 à 12 heures à son Siège à Kaloum.

La présence de toutes les Associations est vivement souhaitée.

Conakry, le 22 janvier 2024

Pour la Haute Autorité de la Communication (HAC)

Le Président



Boubacar Yacine DIALLO

Guinée